Textes applicables en juillet 2024

Date entrée en vigueur	Texte	Domaines	Conditions d'entrée en vigueur	Publics concernés
01/09/2024	Décret n° 2024-814 du 9 juillet 2024 relatif à l'amende administrative sanctionnant l'emploi de ressortissants étrangers non autorisés à travailler et modifiant les conditions de délivrance des autorisations de travail	Intérieur, emploi		Employeurs, donneurs d'ordre, ministre chargé de l'immigration, Office français de l'immigration et de l'intégration.
01/09/2024	Décret n° 2024-796 du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine	Eaux	Le texte entre en vigueur le 1er septembre 2024.	Personnes responsables de la production et de la distribution d'eau, exploitants et usagers de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, propriétaires de réseaux intérieurs de distribution d'eau, responsables d'établissement recevant du public, responsables d'établissement recevant des travailleurs, propriétaires des bâtiments d'habitation collective et

				individuelle, fabricants, distributeurs et installateurs de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, services des eaux, professionnels intervenant sur les réseaux de distribution d'eau (plombiers, bureaux d'études, prestataires de services…), collectivités territoriales, agences de l'eau, services de l'Etat, agences régionales de santé.
01/09/2024	Arrêté du 12 juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques pris en application de l'article R. 1322-94 du code de la santé publique	Eaux	Le texte entre en vigueur le 1er septembre 2024.	Personnes responsables de la production et de la distribution d'eau, exploitants et usagers de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, propriétaires de réseaux intérieurs de distribution d'eau, responsables d'établissement recevant du public, responsables d'établissement recevant des travailleurs, propriétaires des bâtiments d'habitation collective et individuelle, fabricants, distributeurs et installateurs de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, services des eaux, professionnels intervenant sur les réseaux de distribution d'eau (plombiers, bureaux d'études, prestataires de services…), collectivités territoriales, agences de

				l'eau, services de l'Etat, agences régionales de santé.
01/09/2024	Arrêté du 27 juin 2024 relatif aux caractéristiques techniques des véhicules de dépannage et à l'évacuation des véhicules en panne ou accidentés	Sécurité routière	Ce texte entre en vigueur le 1er septembre 2024.	Administrations, constructeurs, carrossiers et utilisateurs de véhicules de dépannage.
01/09/2024	Arrêté du 14 juin 2024 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « Qualité Tourisme »	Economie et finances, commerce, artisanat, industrie, entreprises	Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2024.	
01/09/2024	Arrêté du 24 mai 2024 fixant les montants des redevances pour les contrôles à l'importation des denrées alimentaires d'origine non animale soumises à contrôle renforcé et mentionnées à l'annexe I du règlement d'exécution (UE) 2019/1793 de la Commission du	Economie et finances, commerce, artisanat, industrie, entreprises	Le présent arrêté est applicable à compter du 1er septembre 2024	
01/09/2024	Décret n° 2023-759 du 10 août 2023 relatif au fonds d'investissement dans la prévention de l'usure	Action sociale, santé, sécurité sociale	Le décret entre en vigueur au 1er septembre 2023, à l'exception des dispositions des b et c du 4° et du 5° de l'article 2 relatives aux	Employeurs, travailleurs, organismes de sécurité sociale, Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle, opérateurs

	professionnelle et au compte professionnel de prévention		modalités dématérialisées de la procédure de demande de mobilisation des points du compte profession de prévention qui entrent en vigueur au 1er septembre 2024.	du conseil en évolution professionnelle, commissions paritaires interprofessionnelles régionales.
01/09/2024	Décret n° 2024-814 du 9 juillet 2024 relatif à l'amende administrative sanctionnant l'emploi de ressortissants étrangers non autorisés à travailler et modifiant les conditions de délivrance des autorisations de travail	Intérieur, emploi	Le texte entre en vigueur dans les conditions fixées à l'article 6.	Employeurs, donneurs d'ordre, ministre chargé de l'immigration, Office français de l'immigration et de l'intégration.
01/09/2024	Décret n° 2024-796 du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine	Eaux	Le texte entre en vigueur le 1er septembre 2024.	Personnes responsables de la production et de la distribution d'eau, exploitants et usagers de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, propriétaires de réseaux intérieurs de distribution d'eau, responsables d'établissement recevant du public, responsables d'établissement recevant des travailleurs, propriétaires des bâtiments d'habitation collective et individuelle, fabricants, distributeurs et installateurs de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, services des eaux,

				professionnels intervenant sur les réseaux de distribution d'eau (plombiers, bureaux d'études, prestataires de services…), collectivités territoriales, agences de l'eau, services de l'Etat, agences régionales de santé.
01/09/2024	Arrêté du 12 juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques pris en application de l'article R. 1322-94 du code de la santé publique	Eaux	Le texte entre en vigueur le 1er septembre 2024.	Personnes responsables de la production et de la distribution d'eau, exploitants et usagers de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, propriétaires de réseaux intérieurs de distribution d'eau, responsables d'établissement recevant du public, responsables d'établissement recevant des travailleurs, propriétaires des bâtiments d'habitation collective et individuelle, fabricants, distributeurs et installateurs de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, services des eaux, professionnels intervenant sur les réseaux de distribution d'eau (plombiers, bureaux d'études, prestataires de services…), collectivités territoriales, agences de l'eau, services de l'Etat, agences régionales de santé.

01/09/2024	Arrêté du 27 juin 2024 relatif aux caractéristiques techniques des véhicules de dépannage et à l'évacuation des véhicules en panne ou accidentés	Sécurité routière	Ce texte entre en vigueur le 1er septembre 2024.	Administrations, constructeurs, carrossiers et utilisateurs de véhicules de dépannage.

Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

Contacts :
Lionel Vignaud : lvignaud@cpme.fr
Léa Bouchet : lbouchet@cpme.fr

DILA – Extraits de https://www.legifrance.gouv.fr/